

Actu' DGER

Le mensuel de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

L'ÉDITO

DOMINIQUE CHARGÉ
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT AGRO



ACTUALITÉS DU MOIS

- ▶ ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
- ▶ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DOSSIER DU MOIS

ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT, POUR LES
TRANSITIONS ET L'AGRO-ÉCOLOGIE



ACTUALITÉS RÉGIONALES

FOCUS SUR DES RÉALISATIONS
EMBLÉMATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ À NOTER
- ▶ À DÉCOUVRIR
- ▶ ARRIVÉES ET DÉPARTS



OCTOBRE 2020

N°2

Édito

Pour relever les défis de notre siècle, une transformation profonde des systèmes de production agricole, de transformation des productions et des modes de distribution et de consommation est à l'œuvre. La crise que nous traversons a, une nouvelle fois, démontré la nécessité d'accélérer la transition agroécologique et l'adaptation au changement climatique de toute la chaîne alimentaire, afin d'apporter à nos concitoyens une production saine, durable et accessible.

Pour réussir ces transitions, nous avons besoin de développer de nouvelles compétences et de nouvelles approches au sein de nos filières et pour nos territoires, ce qui suppose une évolution des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques. L'enseignement agricole technique et supérieur a montré sa capacité à répondre à ce défi à travers de belles réalisations dans le cadre du plan « Enseigner à Produire Autrement ». Il reste encore beaucoup à faire pour consolider et amplifier cette dynamique. Le nouveau plan « enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie », que vous mettez en oeuvre, doit y contribuer pleinement. Je salue en particulier son élargissement aux enjeux de la transformation agro-alimentaire et de la bioéconomie.

Les actions de l'enseignement agricole dans leur diversité – formation, expérimentation, innovation, animation des territoires - sont toutes à mobiliser pour réinventer notre modèle productif. La rénovation des référentiels de formation, le dynamisme des projets portés par les établissements dans les territoires, ou encore l'engagement citoyen des jeunes sont autant de facteurs d'attractivité vers l'enseignement agricole et vers nos métiers. Ce plan contribue ainsi au renouvellement des générations tout en répondant aux nouvelles attentes des jeunes, en leur donnant des clés pour être acteurs des transitions lors de leur entrée dans le monde du travail.

Les établissements de l'enseignement supérieur agricole, en particulier le nouvel Institut Agro dont je préside le Conseil d'administration, doivent pleinement s'appropriier ce plan « Enseigner à Produire Autrement ». Il s'agit de former des étudiants responsables, engagés, critiques et créatifs qui seront en capacité de porter les solutions et d'inventer de nouveaux modèles pour accompagner les grandes transitions. Ce plan permettra en outre l'émergence de nombreux projets qui renforceront le partenariat entre les établissements de l'enseignement technique et supérieur agricoles, les acteurs de la recherche et du développement, et les entreprises dans les filières, les territoires et les citoyens.

Comme l'illustrent les nombreuses initiatives présentées dans le dossier du mois, je ne doute pas que vos efforts permettront d'accélérer la transition de notre modèle de production.

Dominique Chargé
Président du Conseil d'administration de l'Institut Agro

ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE

Une rentrée scolaire satisfaisante pour l'enseignement technique agricole

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, l'enseignement agricole s'est fixé comme objectif prioritaire l'accueil de l'ensemble des apprenants en s'appuyant sur des mesures sanitaires adaptées de façon à garantir la santé des personnels et des apprenants et à mettre en œuvre l'intégralité des activités d'enseignement et de formation. Grâce à l'implication de tous, l'objectif fixé a été pleinement atteint.

À l'image des personnels, les apprenants ont été satisfaits de retrouver une activité en présentiel et l'ambiance « du collectif » de la classe et de l'internat. Le port du masque et l'application des gestes barrières sont globalement très bien appliqués et compris de tous. Quelques situations de familles refusant le port du masque ont toutefois été signalées.

ACCOMPAGNER EN TANT QUE DE BESOIN

Afin d'outiller les autorités académiques et les établissements pour préparer cette rentrée inédite, deux instructions¹ à destination des établissements de l'enseignement technique agricole ont été produites. Elles s'appuient sur les principes déjà retenus dans les précédentes notes :

- la priorité donnée à la sécurité sanitaire des apprenants et des personnels sur la base d'un protocole;
- la nécessaire cohérence avec les positions portées par le ministère de l'éducation nationale ;
- la prise en compte des spécificités de l'enseignement agricole et notamment son fort taux d'internes;
- le principe de subsidiarité qui donne une certaine marge d'autonomie aux établissements.

En complément, des fiches techniques spécifiques² et des grilles d'évaluation³ ont également été mises à disposition des établissements sur le site [Chlorofil section COVID-19](#).

Faisant suite aux dotations déjà réalisées au printemps 2020, des masques lavables ont été fournis aux personnels et aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} pour cette rentrée scolaire. De plus, une enveloppe de 160 000 heures supplémentaires est dégagée pour accompagner les jeunes au plus près de leurs besoins, à l'image de ce qui a été initié lors des congés de printemps.

La FAQ enseignement technique spécifique à la période COVID-19 est actualisée en fonction des besoins et des questions remontées par les autorités académiques notamment ([Chlorofil section COVID-19](#)).

UNE SITUATION ÉPIDÉMIQUE SOUS SURVEILLANCE

La sous-direction des Etablissements, des Dotations et des Compétences réalise un suivi quotidien en lien avec les DRAAF-DAAF de l'évolution de la situation sanitaire au sein des établissements de l'enseignement technique agricole. Depuis la rentrée, la situation épidémique est maîtrisée; toutefois, la circulation active du virus a entraîné, à la date du 16 septembre, quelques décisions de fermeture de classes (moins d'une dizaine), d'internats (moins d'une dizaine dont la moitié partiellement) et d'établissements (4 dont 2 totalement) sur l'ensemble du territoire. Certaines fermetures sont des décisions prises à l'initiative des chefs d'établissement et non par arrêté préfectoral. La continuité pédagogique est systématiquement mise en œuvre.

CAPITALISER L'EXPÉRIENCE ACQUISE PENDANT CETTE PÉRIODE

Les périodes de confinement et de déconfinement ayant fortement mobilisé les différents acteurs du niveau local au niveau national, tant pour permettre la continuité des activités que pour réaliser la reprise des activités d'enseignement et de formation en présentiel, un retour d'expérience au niveau national est programmé afin de tirer parti de tous les enseignements de cette période. Il s'appuiera d'une part, sur les retours des autorités académiques et d'autre part, sur les réponses au questionnaire en ligne à destination des [personnels](#) et des [apprenants](#).

1 DGER/SDEDC/2020-479 du 24/07/2020 et DGER/SDEDC/2020-542 du 28/08/2020

2 Utilisation de salles de cours spécialisées, les sorties de terrain, l'infirmerie, conditions particulières d'utilisation des véhicules.

3 Internat, conditions générales d'hygiène.



Vous voulez rejoindre les 1000 agents déjà formés ?

C'est encore possible, toutes les modalités sont sur



Vous saurez tout sur le... COVID

Qu'est-ce qu'un coronavirus ? Comment se propage le COVID 19 ? Comment faire face à une personne présentant des symptômes ? Pour un secouriste, comment adapter les gestes de secours ? En 40 minutes, la formation en ligne développée en collaboration avec le réseau des ISST, la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers, le SRH et la DGER permet de répondre à toutes ces questions. Elle est destinée à l'ensemble des agents du ministère en administration centrale, services déconcentrés, EPLEFPA et en établissements d'enseignement supérieur agricole.

Elle a un double objectif :

- former les acteurs de la prévention et les responsables des service RH de proximité à la prévention et à l'intervention, dans le contexte de la pandémie
- acculturer l'ensemble des personnels du ministère (public 2) aux mesures de prévention mises en place au sein du MAA dans la phase de déconfinement

Convention signée avec Coop de France

Le 3 juillet dernier s'est tenu le comité de pilotage de la convention de partenariat signée entre la DGER et La Coopération agricole.

Il a été l'occasion de rappeler les **grandes orientations** dans lesquelles elle s'inscrit, **notamment le plan enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie**, mais aussi les enjeux de l'orientation, l'attractivité des métiers et celui du développement de l'apprentissage.

Ce comité a permis de mettre en valeur des **actions menées conjointement par des établissements et des coopératives autour de la connaissance des métiers auprès des jeunes** (comme par exemple le forum organisé en région PACA) et de l'accompagnement des agriculteurs à la transition agroécologique (projets Casdar conduits par l'EPLFPA de St Yriex, et celui de Toulouse) ainsi que des actions conduites au niveau national par la coopération en faveur des enseignants.

Parmi elles il convient notamment de signaler l'outil pédagogique visant à mieux faire connaître le modèle coopératif , «**La coop-box**» ou l'outil «**coopàmous**», *en cours de construction* qui est un jeu pédagogique mettant des groupes en situation de créer une coopérative fictive.

Un temps a également été consacré à la présentation des actions en matière d'attractivité des métiers conduits par la coopération agricole et à la présentation de la campagne de communication l'aventure du vivant.

L'objectif est maintenant de mieux faire connaître auprès des DRAAF/DAAF et des établissements cette convention qui est un outil facilitateur pour créer de la synergie entre établissements et coopératives, renforcer leurs relations et amplifier ainsi les actions conduites en faveur des jeunes, des établissements et des coopératives.



Dominique Chargé

Un partenariat renforcé avec la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

Le bien-être des jeunes est un facteur important de leurs réussites, scolaire, personnelle et professionnelle. C'est pourquoi, l'action de la direction générale de l'enseignement et de la recherche s'inscrit pleinement dans la politique interministérielle en faveur d'une école promotrice de santé, en collaboration étroite avec le ministère de la santé, Santé Publique France et la MILDECA.

La politique éducative de santé et de prévention portée par la DGER repose sur le fait que chaque jeune doit être considéré dans sa globalité, à la fois d'adolescent en construction, de futur professionnel et de futur citoyen, d'élève ou d'étudiant évoluant au sein d'une communauté - celle de son établissement, en relation avec ses pairs et avec des adultes référents.

Concernant la lutte contre les drogues et les conduites addictives, le partenariat avec la MILDECA est ancien et constant, il s'est renforcé depuis 2016 avec la mise en place de programmes de prévention pluriannuels des conduites addictives dans l'enseignement agricole.

Il s'agit pour la DGER d'accompagner un changement de pratiques en termes de prévention dans les établissements, privilégiant le développement des compétences psychosociales des jeunes, la pluridisciplinarité, la co-construction avec les jeunes, la pédagogie de projet, le travail collaboratif et les démarches de pairs à pairs. Pour accompagner ces changements, la MILDECA apporte un soutien financier et une expertise à l'enseignement agricole.

À ce jour, 15 établissements publics et privés sous contrat ont intégré cette démarche. Depuis la rentrée 2019, une déclinaison régionale est mise en œuvre en Bourgogne-Franche-Comté et en Normandie. En Bourgogne-Franche-Comté, il s'agit d'un travail sur le renforcement de l'estime de soi et des autres au travers des cinq sens ; et ce, en lien avec les exploitations agricoles ou les ateliers technologiques des établissements impliqués dans les projets.

Il s'agit pour cette année scolaire, d'impliquer encore davantage d'établissements dans la mise en place de programmes de prévention des conduites addictives. La DGER et la MILDECA intensifient donc leur partenariat en proposant, dans le cadre d'un nouvel appel à candidatures, à 5 nouvelles régions d'intégrer la démarche.

Il s'agit véritablement pour le DGER et ses partenaires de permettre aux jeunes de l'enseignement agricole de s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix et d'adopter des comportements responsables, pour lui-même comme vis-à-vis des autres.

Les informations relatives à cet appel à candidatures sont détaillées dans la note de service DGER/SDPFE/2020-537 du 27 août 2020 relative à la mise en place de programmes de prévention des conduites addictives dans les établissements d'enseignement et de formation agricoles, accessible sur le site de Chlorofil (<https://chlorofil.fr/actions/sante/promotion-sante/addictions>)



Mission Interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives

drogues.gouv.fr





Franceterrede**LAIT**

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE



Challenge « France Terre de Lait »

Dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale « [France Terre de Lait](#) », le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière ([CNIEL](#)) a lancé un challenge annuel à destination des classes de 1^{ère} année de BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE) et Productions animales (PA).

L'objectif est de sensibiliser les futurs éleveurs et techniciens de l'élevage laitier français aux performances non seulement économique et sociale, mais aussi sanitaire, alimentaire et environnementale de leur future activité. Les groupes d'élèves candidats ont évalué le positionnement dans un bassin de production et la durabilité d'une exploitation ayant mis en place des dispositifs de responsabilité sociétale (procédure : rédaction d'un dossier écrit avant une soutenance orale devant un jury régional, sélection des primés au niveau national).

Ce challenge permet l'exploration de thématiques primordiales dans nos enseignements : lien avec les professionnels, questionnement autour de la durabilité de l'exploitation, sa résilience, le bien-être animal et l'agro-écologie !

Palmares de ce 1er challenge (année test) :

- 1^{er} prix au lycée de Pamiers (09),
- 2^{ème} prix au lycée Dol de Bretagne (35),
- 3^{ème} prix au lycée Terre nouvelle Marvejols (48).

« Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation » : un concours pour susciter des vocations

L'édition 2021 a été lancée le 10 septembre.

Les inscriptions (<https://www.jefilmelemetierquimeplait.tv/>) pour participer à cette 14^{ème} saison se poursuivront jusqu'au 17 janvier 2021. Tous les ans, près de 2 500 participants et 1 000 films, mis ensuite à disposition dans la vidéothèque www.parcoursmetiers.tv, sont en compétition.

Les objectifs de ces deux concours se rejoignent : « aider les jeunes à mieux appréhender les métiers et les formations » qui existent pour mieux « les accompagner dans leur orientation et faire naître des vocations »

L'édition 2020 du concours « Je filme le métier qui me plaît » avait fait la part belle à l'agriculture avec 3 Claps d'or, 6 d'argent, 17 de bronze et 2 mentions spéciales décernées à des vidéos présentant des professions de ce secteur.

Cette saison 14 donnera encore à nos établissements l'occasion de se mobiliser.

Retour sur « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation » 2020 : [Une édition 2020 très agricole](#)



Ce concours pédagogique vidéo a été inventé par leCanalDesMetiers.tv afin de sensibiliser les collégiens et lycéens sur les différentes représentations des métiers et du monde du travail. Le concours est co-organisé par [Euro-France Association](#) et par [Euro-France Médias](#), sous le Haut Patronage du Ministre de l'Éducation Nationale.

« Je filme le métier qui me plaît » a noué des partenariats avec les différentes entités territoriales : académies, communes, regroupements de communes, départements, régions pour valoriser le tissu économique local, les métiers qui y sont exercés et les entreprises soucieuses de diffuser leur savoir-faire.



ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

Accompagner l'orientation des futurs bacheliers vers l'enseignement supérieur : les MOOC d'orientation Projet Sup !

Dans le cadre de la préparation active à l'orientation des futurs bacheliers, deux nouvelles ressources sous format MOOC sont disponibles pour aider les élèves et les enseignants. Produits par Agreenium et Agrosup Dijon, et avec la participation de l'ensemble des composantes de l'enseignement supérieur agricole, court et long, ces MOOC proposent sous une forme attractive et ludique, en quatre séquences, la découverte des métiers et de l'offre de formation.

Le MOOC Métiers du vivant concerne les secteurs de la production agricole, de la transformation agro-alimentaire, de la santé animale et des services à la production.

Le MOOC Métiers de l'environnement et de l'aménagement territorial aborde les secteurs de la gestion des ressources naturelles, de l'environnement et de l'aménagement, et du développement territorial.

Pour en savoir plus et s'inscrire :

Le MOOC métiers du vivant :



Le MOOC métiers de l'environnement et de l'aménagement territorial :



Pour connaître l'ensemble de la collection des MOOC d'orientation du projet national Sup Orientation :

<http://www.mooc-orientation.fr/>

**Forum de la formation vétérinaire**

Les quatre écoles nationales vétérinaires (Lyon, Nantes, Toulouse, Alfort) organisent un forum de la formation vétérinaire à l'automne 2020. Cette année, le forum est entièrement dématérialisé. Au programme : visites en ligne, conférences, découverte, dialogue avec les étudiants pour découvrir les différents métiers qui font la profession vétérinaire. Ce forum est à destination des étudiants engagés dans une voie menant aux concours vétérinaires.

Nouveauté cette année, des conférences dédiées aux lycéens en Terminale pour évoquer la nouvelle voie post-bac d'accès aux ENV.

- le 7 novembre à l'ENV d'Alfort - EnvA inscription déjà ouvertes :

<https://www.vet-alfort.fr/formation/devenir-veterinaire/forum-de-la-formation-veterinaire>

Inscriptions ultérieures pour les autres dates :

- le 21 novembre pour l'ENV de Toulouse
- le 5-6 décembre à VetAgro Sup
- le 30 janvier 2021 pour Oniris



ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT, POUR LES TRANSITIONS ET L'AGRO-ÉCOLOGIE

Le plan « Enseigner à produire autrement » 2014-2018 a été une composante essentielle du projet agro-écologique pour la France. Ce premier plan a conduit à une mobilisation forte de tous les acteurs de l'enseignement agricole rassemblés autour d'un objectif commun. Les établissements ont saisi l'opportunité de remettre leur exploitation agricole ou atelier technologique au centre de leur projet et d'activer le continuum de leurs missions d'expérimentation, innovation, formation et d'animation des territoires. En ce sens, « Enseigner à produire autrement » a été une réussite collective. Le nouveau plan d'action « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agro-écologie », dit EPA2, a pour objectif de mettre en résonance l'accompagnement des transitions et du projet agro-écologique de la France, avec les missions de l'enseignement agricole. Ces transitions nécessitent une modification majeure des cadres de pensée, des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques. Cette évolution est centrale pour l'enseignement agricole et lui permettra, en se saisissant pleinement des défis liés aux transitions et à l'agro-écologie, de renforcer et valoriser ses spécificités pour être plus attractif pour les jeunes.

Ce dossier présente à la fois les grands axes du plan EPA2 et des témoignages de différents acteurs.

ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT, UNE INTERPELLATION DES PRATIQUES ENSEIGNANTES

Par Isabelle Gaborieau – AgroSup Dijon

EPA1 a amorcé un tournant que le plan EPA2 vise à renforcer en matière de pratiques enseignantes. Quoiqu'enthousiasmant, ce projet est aussi déstabilisant pour les enseignants et formateurs. Il a certes généré des envies et des dynamiques, individuelles et collectives, mais des embarras se sont aussi révélés :

- quant aux savoirs nécessaires, pour aider les jeunes à décrypter la complexité et faire avec elle ;
- quant à la légitimité que les enseignants et formateurs s'octroient, ou non, au regard des professionnels du territoire, de leurs collègues et de leurs élèves dont certains craignent qu'ils ne soient en capacité d'accéder à la complexité ;
- quant aux situations d'enseignement-apprentissage permettant de favoriser la construction, l'entraînement et le renforcement des capacités des apprenants à raisonner dans différentes voies – plus ou moins radicales – de la transition (agro)écologique.

EPA2, par la mise en œuvre de plans locaux, vise à renforcer la cohérence entre centres et missions des établissements et donc la légitimité des enseignants. Par son axe 1, il met en avant que les apprenants, s'ils sont accompagnés, sont forces de proposition¹.

Les questions qui se posent ne sont pas nouvelles : comment faire équipe ? Comment sortir d'une vision organisationnelle de la pluridisciplinarité ? Comment interroger ses pratiques en temps contraint ?

Des équipes en établissement se sont emparées de ces questions, certaines se sont interrogées sur ce que serait l'élève idéal type en capacité de s'engager dans les transitions à la fin de son curriculum ; d'autres ont reconstruit un ruban pédagogique ou un tableau stratégique de formation qui ne soit pas un document administratif mais un véritable outil au service des apprentissages ; d'autres aussi se sont formées, ont expérimenté, analysé ce que ces changements ont produit. Plus que sur les aspects biotechniques, le manque s'est fait sentir quant aux modalités et stratégies pédagogiques et didactiques pour enseigner les transitions auprès d'une diversité de publics.

Au final, les pratiques enseignantes ont évolué mais cette évolution demeure encore insuffisamment aboutie, notamment pour passer d'une échelle individuelle à une échelle collective, d'une pratique extraordinaire à une pratique



Isabelle Gaborieau

Chargée de mission pédagogie
rattachée à Agrosup Dijon.

ordinaire². D'autre part, EPA s'est traduit en termes d'exhortation à tendre à la durabilité et via des temps forts visant la démonstration et/ou la sensibilisation. Or, l'enjeu est de passer de la sensibilisation à la capabilisation³. Enfin, si le changement est appelé, souhaité et assumé par une partie des enseignants, pour d'autres, il est d'abord consenti, via les rénovations de diplômes.

Deux leviers paraissent ainsi constituer des points d'appuis essentiels au déploiement d'EPA :

- **les rénovations des référentiels de formation** en ce qu'elles visent des capacités et obligent encore davantage à (re)construire des savoirs « instruments de la pensée » et à mobiliser des raisonnements en termes de transition en situation professionnelle ;
- l'accompagnement des équipes à plus de réflexivité, l'appui à la construction, en collectif, de références (d'où on part ?, où on veut aller ?, avec quel projet ?, quelles actions ?), comment on évalue (y compris en cours d'action), ce que ça produit (y compris en termes d'apprentissages), comment on laisse une trace (formalisation).

1 <https://chlorofil.fr/eapa/pratiques-resources>

2 <https://chlorofil.fr/eapa/retour-terrain/referents/guide>

3 La capabilisation fait référence au renforcement du pouvoir d'agir des populations et des individus et leur autonomisation, leur émancipation.

DES ENTRETIENS POUR DES ÉLÈVES ACTEURS DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Par Philippe Cousinié, Patrice Cayre, Hervé Longy - animateurs thématiques au sein de Réso'Them



Philippe Cousinié

Animateur Réso'Them
Agronomie-Écophyto



Patrice Cayre

Animateur Réso'Them
Controverses



Hervé Longy

Animateur Réso'Them
Élevage (signes de qualité)

Dans le cadre du plan EPA 2, Réso'them a conçu le cadre méthodologique de « l'entretien stratégique » Action 3.1 de l'axe 3 du plan. C'est une démarche qui contribue au PLEPA (Plan Local Enseigner à Produire Autrement) en lien avec l'action 2.1 du l'axe 2. L'objectif est d'identifier deux à trois chantiers stratégiques, à l'échelle de l'établissement, de reconception en agro-écologie pour développer des plans d'actions.

Des entretiens conduits par un collectif local

L'entretien stratégique se base sur les problèmes et les besoins des exploitations agricoles ou des ateliers technologiques des établissements. Il est mené par un collectif composé d'apprenants et d'enseignants pour interviewer les acteurs de terrain (DEA, DAT, salariés, agriculteurs et partenaires locaux). Il est réalisé lors d'une visite (par exemple en « pluri ») qui se déroule sur une plage de 2 heures minimum, le plus tôt possible dans l'année scolaire. Il est construit sur 3 questions ouvertes pour permettre aux interlocuteurs de s'exprimer en toute confiance. La préparation des apprenants à cet exercice se fait avec l'appui des enseignants et du référent local EPA. A l'issue de l'entretien, l'analyse des informations et des résultats doit permettre d'identifier des chantiers stratégiques de reconception en agro-écologie. Les actions sont co-construites avec des partenaires locaux. Les résultats obtenus avec la participation des apprenants seront valorisés par la restitution et une mise en commun dans chaque région. Le déploiement en région sera organisé par les chargés ADT-ADEI avec l'appui des animateurs Réso'them (en binômes) et du Dispositif National d'Appui.

Un catalyseur d'actions collaboratives

L'entretien stratégique part du vécu des acteurs de terrain en leur permettant de s'exprimer selon leurs réalités de terrain. Il est efficace pour déployer des actions collaboratives dans les établissements publics ou privés pour construire des chantiers agroécologiques. C'est une approche qui permet d'impliquer les élèves et de mobiliser la communauté éducative. Elle permet de la sensibiliser et de la préparer à une action commune. A partir d'un exercice pratique, les élèves se confrontent aux différents problèmes agroécologiques sur les territoires des établissements. Ce travail nourrit leur questionnement, leur esprit critique et leur créativité. En s'associant à la dynamique collective de son établissement, l'élève gagne ainsi en autonomie et en responsabilité.

En complément, un vademécum des diagnostics et des certifications a été conçu par Réso'them pour aider les établissements à compléter leurs diagnostics en fonction de leur contexte.

Pour télécharger le 4 pages : [lien sur Chlorofil](#)

Contacts : Philippe Cousinié, philippe.cousinie@educagri.fr ; Patrice Cayre, patrice.cayre@educagri.fr ; Hervé Longy, herve.longy@educagri.fr.

RESO'THEM
Un collectif pour accompagner
la transition agroécologique



LE PLAN EPA 2 PERMET D'EMBARQUER TOUTES LES MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT

Le plan « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agro-écologie », dit EPA2 ne se cantonne pas à la mise en place d'évolutions dans les matières dites « techniques ». Il propose d'élaborer de nouveaux schémas dans les pratiques quotidiennes des enseignants de toutes les matières. Le but : que les apprenants puissent développer une aptitude au changement et améliorer leur capacité d'adaptation.

Pour Erwan Bariou, professeur d'éducation socioculturelle au lycée agricole de Caulnes (22), l'implication dans les projets Enseigner à produire autrement 1 et 2 va de soi. « La transition agro-écologique, si elle est technique, sociale et économique, est également une transition sociétale et culturelle. L'éducation socioculturelle porte en elle l'étonnement, le questionnement, ce qui est normal, pas normal... Déconstruire des représentations pour reconstruire. EPA 2 donne la possibilité de reprendre la main sur les pratiques en s'interrogeant sur celles-ci. Nous avons mis par exemple un atelier d'échanges avec l'Alesa (Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis) autour des transitions agro-écologiques : le fab lab des transitions. Nous accompagnons les jeunes dans leur questionnement, nous les aidons à produire du sens avec des repères nouveaux. Il est important de bien comprendre que la transition n'est pas que dans le camp des agriculteurs. Notre manière d'enseigner, nos pratiques pédagogiques évoluent également. Il est important d'accompagner les équipes pédagogiques vers en quelque sorte un « enseigner autrement à produire autrement ». La démarche collective et collaborative est au cœur de EPA2 et nous retrouvons cette démarche dans nos enseignements.

Les élèves au centre du projet

Cette année, nous avons un projet avec la classe de terminale SAPAT sur les enjeux du traitement de l'information. La thématique autour de laquelle nous travaillons est « la place de la femme aujourd'hui ». Les élèves vont travailler avec des journalistes et aller à la rencontre des acteurs du territoire. Ce projet participe pleinement au développement de l'animation dans les territoires et en même temps encourage la parole et l'initiative des jeunes (Axe 1 et 4 de EPA2). Ce projet est la démonstration que EPA2 s'adresse aujourd'hui à tous les élèves, tous les enseignants, tous les acteurs du territoire et va au-delà de la thématique agricole pure et des enseignements techniques (agronomie, biologie...).

Nous travaillons à mettre les élèves au centre du projet pour les amener à construire des hypothèses, proposer des solutions et ainsi apprendre à réfléchir afin qu'ils aient la capacité, lorsqu'ils se trouveront en situation d'autonomie, de se remettre en question, de mettre en perspective leurs savoirs pour mieux avancer. »

L'EPLEFPA de Caulnes : un lycée, un CFA, un CFPPA et une exploitation agricole

Créé en 1968 dans la lignée des « lycées Pisani », notre établissement est situé à Caulnes (Côtes d'Armor), au carrefour des axes Saint-Brieuc / Rennes et Vannes / Saint-Malo, dans la vallée de la Rance.

L'établissement est constitué de 4 centres constitutifs :

- Le lycée pour la formation initiale scolaire
- Le CFA ou Centre de Formations d'Apprentis
- Le CFPPA ou Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
- L'exploitation agricole, un outil de production grandeur nature au service de la pédagogie.

L'établissement accueille 350 apprenants dans des filières préparant aux métiers de l'agriculture, des services ou de l'animation :

4^{ème}/3^{ème}, Bac Pro CGEA, Bac Pro SAPAT, Bac STAV, BTSA PA, ACSE et APV, CS Lait, Porc et Caprin, BPREA et BPJEPS « Animateur Guide de Pêche »

L'exploitation agricole d'une SAU de 44 ha, est représentative des exploitations du territoire avec 2 ateliers de production :

- Atelier bovin lait : 45 vaches laitières Prim'Holstein pour 340 000l/an
- Atelier porc : 90 truies pour 2500 porcs charcutier par an.

Le projet d'établissement oriente principalement ses actions sur son territoire et favorise : la réussite scolaire et professionnelle des apprenants, l'alimentation, l'agro-écologie, le développement durable, la citoyenneté européenne, la vie sociale et culturelle.



L'EPLEFPA Georges Pompidou – ENILV d'Aurillac (15)

L'établissement regroupe sur un même site des infrastructures destinées à la formation professionnelle, technologique et scientifique.

Il accueille 750 apprenants.

2 centres de formation pour 3 types de formations :

- Lycée : Formation initiale scolaire pour accueille 420 élèves et étudiants.
- CFPPA - UFA : Formation initiale par la voie de l'apprentissage pour 155 apprentis et Formation continue pour des stagiaires adultes (80 000 heures stagiaires).

3 spécificités :

- Un laboratoire de technologie fromagère et un laboratoire d'analyse sensorielle.
- Un atelier forestier forme à l'élagage, au bûcheronnage et à l'abattage.
- Trois sections sportives : équitation, rugby et cyclisme.

3 unités économiques à vocation pédagogique :

- Une exploitation agricole qui compte des vaches laitières, des vaches allaitantes Salers et qui fabrique du fromage Salers et Cantal fermier.
- Une laiterie qui transforme 1 million de litres de lait en partie en fromages AOP (Salers et Cantal).
- Un laboratoire des viandes qui transforme, à son compte et pour autrui, 140 tonnes de porc, bœuf, agneau, volaille et autres espèces.

L'EXPLOITATION AGRICOLE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT : UN SITE IMPORTANT POUR LA MISE EN PLACE DE EPA2

Le plan « Enseigner à produire autrement : pour les transitions agro-écologique » porte dans son ADN le renforcement de la cohérence entre les différents sites et leurs missions. Approcher les établissements dans leur globalité pour permettre un enseignement des transitions auprès d'un public diversifié, Pauline Herbemont nous fait partager son expérience de directrice d'exploitation d'un EPL.

Depuis 2014, Pauline Herbemont dirige l'exploitation de l'EPL Georges Pompidou-enilv d'Aurillac. Depuis son arrivée, elle travaille avec l'ensemble des acteurs de terrain, à la mise en place du plan Enseigner à Produire Autrement (EPA). Aujourd'hui, l'ensemble de l'établissement et toutes ses composantes se préparent à écrire le plan Local EPA2 qui sera soumis au vote en Conseil d'administration en juin 2021. « Enseigner à produire autrement (EPA 1) a été mis en pratique dans le projet d'exploitation de la ferme. Ce projet a été élaboré en 2016 avec les différents partenaires des territoires (élu, technico-commerciaux, CUMA), les voisins de l'exploitations, les enseignants, les élèves. L'une de nos priorités était de faire venir les apprenants sur la ferme, que l'exploitation prenne toute sa dimension pédagogique, car il y avait un décalage entre les attentes des enseignants et ce qui était proposé par la ferme. Nous avons vraiment travaillé ensemble pour mettre en adéquation leurs attentes, leurs besoins et notre offre. EPA1 nous a offert cette opportunité. Par contre, les élèves étaient dans une attitude de spectateurs ... Aujourd'hui avec EPA2, ils sont acteurs ! Par exemple, nous devons reconcevoir l'atelier allaitant. Les BTSA ACSE 2 sont pleinement impliqués dans le travail de construction d'hypothèses. Ils font un diagnostic, chiffrent leurs hypothèses... leurs propositions serviront de base de travail.

EPA2 avec ses différents axes :

- 1- encourager la parole et l'initiative des jeunes,
- 2- mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et préparer aux transitions,
- 3- amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme supports d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation,
- 4- développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes.

Les mises en situation permettent que les élèves soient dans le « faire », grâce entre autre à la prise en compte de leur travail, de leurs avis, de leurs solutions. Leur implication est réelle. C'est très important car dans quelques mois, ils seront dans le monde du travail, dans des situations identiques, mais en responsabilité et devront prendre des décisions. Ils doivent apprendre à composer avec la déstabilisation de leur schéma, le questionnement et la reconstruction.

Nous organisons également des séances de formation pour les enseignants et les salariés de l'exploitation. La cohésion est un pilier important dans le fon-

ctionnement de l'exploitation agricole du lycée et dans la mise en place de EPA2. Nous avançons tous en même temps. L'axe 3 : amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme supports d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation met l'exploitation en 1^{ère} ligne. Aujourd'hui tous les élèves passent, selon leur filière, de quelques jours par an à plusieurs jours par semaine sur l'exploitation. Cet engagement fort est sans aucun doute en lien avec la responsabilisation qui leur est donnée. »



REPÉRER ET METTRE EN VALEUR DES AGRICULTEURS INNOVANTS DU TERRITOIRE : UN OBJECTIF DU PLAN EPA2 PROPICE À L'ESSAIMAGE DES BONNES PRATIQUES.

Pour développer les compétences techniques et citoyennes, l'immersion et la rencontre de professionnels jouent un rôle primordial. A cette fin, de nombreux professionnels ouvrent la porte de leurs exploitations et de leurs entreprises pour accueillir les publics en formation et montrer comment s'appliquent les transitions agroécologiques.

Après des études en ébénisterie et 10 ans d'activité professionnelle comme commercial dans une entreprise de mobilier, Joël Philippe décide de se reconverter dans le secteur de l'élevage. Après un BPREA en 2000 où, au-delà d'une formation très pratique et concrète, il a apprécié le mélange des générations, il s'installe en production laitière dans le département des Côtes-d'Armor.

En 2015, il découvre la race Angus à l'occasion d'un reportage à la télévision et décide de passer à l'élevage allaitant. Son troupeau compte aujourd'hui 160 vaches réparties entre Angus et Salers. « J'ai opté pour de l'Angus, avec un croisement avec la Salers. Cela donne une viande de grande qualité et permet de valoriser la production. Ce sont des vaches rustiques et maternelles ».

En marge de son activité, Joël Philippe s'est engagé dans une mission nécessaire à ses yeux : la transmission des savoir-faire vers les jeunes et les consommateurs. « Depuis mon installation, je propose aux apprenants du lycée privé Pommerit de la Roche Jaudy de venir sur mon exploitation. Je pense qu'il est très important pour eux d'avoir un contact avec le monde professionnel pour, de visu, constater le bien-fondé des pratiques agroécologiques. Depuis mes débuts en agriculture, j'ai mis en place des pratiques de productions vertueuses mais aussi de commercialisation. Le bien-être animal est une priorité. Les bêtes ont accès en permanence aux pâturages. Une bête c'est 4 ans d'élevage, pas d'antibiotique. Pour la commercialisation, je ne vends qu'en circuit court et à la ferme. La vente directe est une manière de mieux répondre aux attentes du consommateur. Fraîcheur, qualité, origine et traçabilité sont les mots qui me guident dans ma production. On peut produire et vendre autrement qu'en passant par des opérateurs de mise en marché. Je veux montrer aux futurs agriculteurs qu'il est important de se remettre en question pour pouvoir trouver de nouvelles formes de travail qui correspondent à sa personnalité, aux contraintes environnementales et économiques et aux souhaits des consommateurs.

Il faut comprendre que ce métier est difficile mais qu'il faut être fier de ce que l'on fait. On n'a pas besoin de gigantisme pour vivre. Il faut que nous soyons présents dans les institutions. Il est important que les jeunes prennent en compte toutes les dimensions de leur futur métier.

L'implication sociale est très importante. C'est aussi ce qui nous permettra de continuer à exister. Nous avons des valeurs que nous devons transmettre et faire connaître ».

Joël Philippe témoigne ainsi de l'attitude et état d'esprit propices à la réussite et à la viabilité des approches agroécologiques.



Joël Philippe
Vaches black Angus et Salers
(source : Paysan Breton)

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE NATIONALE, RÉGIONALE ET LOCALE - CONDUITE EN MODE PROJET

Par Christophe Dempierre, chargé de mission ADT-ADEI en DRAAF Haut de France et Dominique Didelot, chef du Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation (BDAPI) à la DGER

La gestion du plan se veut « organisée », mais en laissant une bonne part d'espaces de liberté, en collaborations et propositions, au niveau local en fonction des situations et des trajectoires de chaque établissement.

Au niveau national, un suivi en mode « projet » du plan est mis en place en identifiant, sur chacune des actions, un « acteur référent » (dit « coordinateur de tâche ») appartenant à un des réseaux d'appui (Dispositif National d'Appui, Réseaux Thématiques (Réso'Thèm, RNEDD, Chargés de missions en DRAAF, inspection, etc). Son rôle est d'aider à l'élaboration des méthodologies d'approche nécessaires à l'action et d'être vigilant sur les difficultés rencontrées. Il est la conscience technique voire scientifique du bon déroulé de son action, en appui aux acteurs chargés du suivi opérationnel que sont les SRFD et les établissements.

Au niveau régional, pour élaborer et animer leur PREPA (Programme régional), le(s) chargé(s) de mission ADT-ADEI en DRAAF/DAAF s'appuie(nt) sur les autres chargés de mission en SRFD (Politiques Educatives, DRTIC, DRIF). Une animation interservice au sein de chacune des DRAAF/DAAF permet d'assurer une bonne articulation avec les autres politiques ministérielles sous leur déclinaison régionale (Ecophyto, AB, PNA, etc.). Le lien avec les acteurs en DRAAF en charge des politiques publiques régionales, qu'elles soient agricole, éducative est ainsi assuré.

Les SRFD-SFD organisent des échanges itératifs avec les établissements tant pour élaborer collectivement leur PREPA que pour aider à la conception des PLEPA (plans locaux).

Au niveau local, le PLEPA constitue un élément essentiel du plan EPA2 et les articles qui suivent donnent des clés concrètes pour l'élaborer. Le PLEPA est une construction collective, qui mérite d'associer l'ensemble des membres de la communauté éducative, les apprenants, les partenaires.. L'identification d'enjeux mobilisant différents axes de façon systémique est encouragée, ce qui n'exclue pas d'avoir des actions spécifiques à chaque axe.

Un appui effectif est apporté localement par les moyens affectés par la DGER (référents EPA, tiers-temps, Chefs de projets de partenariat), par les chargés de mission ADT/ADEI en DRAAF/DAAF, par le Dispositif National d'Appui¹, par les réseaux thématiques².

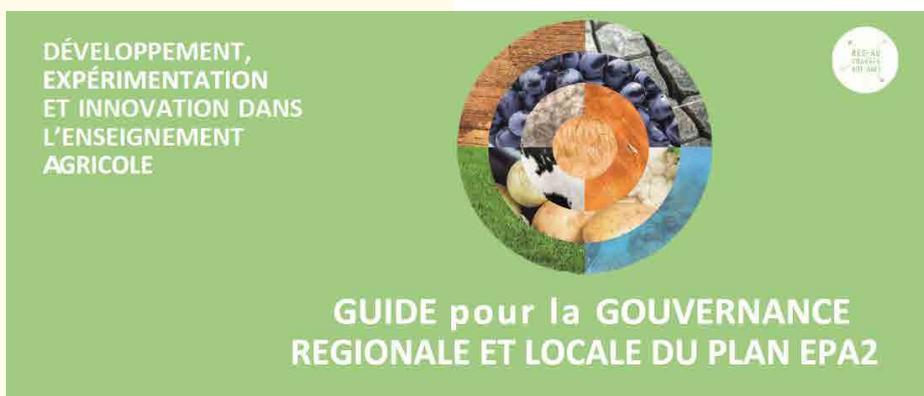
Le suivi sera assuré grâce à un point annuel au niveau de chaque établissement qui remontera au niveau régional puis national. Il est important également de renseigner les indicateurs de résultats et pour cela, vigilance est à avoir sur les bases de données ALEXIA et ELENA, qui pour les axes 3 et 4 du plan sont en phase de modernisation pour répondre à ce besoin.

Les acteurs trouveront l'ensemble des ressources méthodologiques, notamment pour élaborer les PLEPA (plan local) sur le site chlorofil :

<https://chlorofil.fr/eapa/realiser-son-plepa>

¹ DNA : voir le document sur <https://frama.link/ENA-EPA>

² Réso'thèm : <https://adt.educagri.fr/reseaux.html>



DÉMARCHE DE SOUTIEN À L'ÉLABORATION DES PLANS LOCAUX ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT (PLEPA)

MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE EDD/DD

Par Christian Peltier – Bergerie Nationale de Rambouillet

Une démarche globale et intégrative pour le PLEPA

En élargissant son champ d'action de l'agro-écologie aux transitions, le plan EPA2 concerne toutes les filières de formation, tous les centres, tout l'espace de la vie d'un établissement d'enseignement et de formation agricole. C'est la petite société « EPLEFPA » qui est conviée à se mobiliser pour un plan local d'action EPA2 (PLEPA). Un outil, conçu dans les années 2010 et actualisé, propose une démarche pour concevoir son PLEPA.

Diagnostiquer pour agir

Pour se donner un plan d'action, un établissement doit procéder à un diagnostic de ses pratiques au regard d'un référentiel en termes de transitions, et plus largement de durabilité, qui soit spécifique à ses missions éducatives, d'enseignement et de formation. Un tel référentiel a été construit ([RNEDD 2015](#)) et reconnu par la conférence environnementale dans le cadre de la SNTEDD 2015-2020.

Nous l'avons consolidé pour répondre aux exigences d'EPA2 ([présentation](#)).

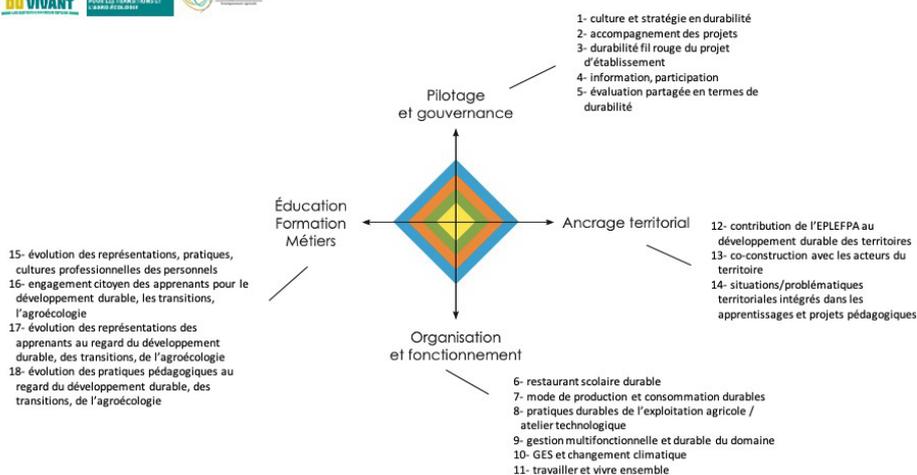


Figure 1
L'outil de positionnement : 4 champs et 18 questions

Il comprend 4 champs à explorer en 18 questions (*figure 1*) à se poser pour un projet visant les transitions et l'agro-écologie. Des points à examiner et des critères d'appréciation orientent le diagnostic qui s'appuie sur des actions estimées significatives par les acteurs, qui ont été mises en œuvre (voir les liens précédents).

Le diagnostic est conduit par 4 groupes de travail de 2 heures chacun. Les échanges et conclusions (par question, par champ, général) sont consignés dans un document ad hoc (tableur) et permettent chemin faisant de dessiner des points forts/faibles, des contraintes/opportunités, des actions possibles pour le PLEPA.

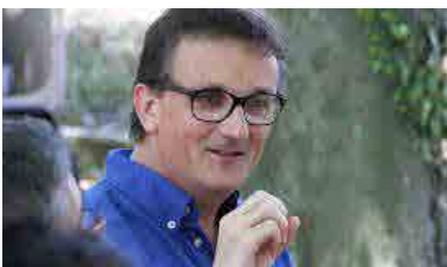
Le positionnement est de préférence accompagné par un référent EPA2 formé par le DNA. Avec un groupe projet interne, il restitue les résultats du diagnostic, les propositions d'actions qui en découlent. Les instances de l'établissement valident les actions du PLEPA.

Ces actions se réfèrent aux 4 axes du plan EPA2, mais une même action peut répondre aux objectifs de plusieurs axes. La perspective des transitions et de l'agro-écologie dans l'enseignement agricole peut également arrimer ces actions aux 17 ODD de l'ONU (2015-2030) en écho à des actions territoriales.

La sollicitation d'une gouvernance dialogique

Le PLEPA va stimuler l'engagement des personnes et des apprentissages nécessaires à la transition si un dialogue entre acteurs a été instauré dès le diagnostic et l'élaboration des actions. Des conditions de réussite se dégagent :

- le projet est construit avec la communauté éducative – place importante des apprenants comme des partenaires territoriaux – à partir d'un diagnostic partagé ;
- les acteurs de la communauté éducative sont porteurs des actions ; les instances et l'équipe de direction étant facilitateurs ;
- les acteurs du territoire y sont présents dans des actions partagées.



Christian Peltier

Chargé de mission pédagogie
au sein du département Agricultures et Transitions
de la Bergerie nationale de Rambouillet



Un condensé du projet d'établissement

La démarche proposée pour élaborer un PLEPA rappelle le projet stratégique de développement d'un EPLEFPA : le projet d'établissement (David & Peltier, 2015). Il y trouvera naturellement sa place si celui-ci est en cours ; il peut en inspirer un nouveau tant par la démarche adoptée que par l'orientation qu'il donne : un établissement aiguillon pour des apprentissages qui vont permettre à des apprenants d'exercer pleinement des responsabilités en tant que citoyen et professionnel avisé des changements à mener pour un monde « soutenable » ménageant les ressources aussi bien humaines que naturelles.

Liens sur Chlorofil

L'outil – <https://chlorofil.fr/actions/edd/etablissements>

Une présentation de l'outil et un retour d'expérience d'établissement (NTA) <https://chlorofil.fr/eapa/realiser-son-plepa> / Éléments complémentaires / La démarche globale d'analyse de la durabilité de l'établissement

Références

David M., Peltier C. (2015).

Le projet d'établissement. Nécessité, rêve ou opportunité ? Éducagri éditions.

RNEDD (2015). Outil de positionnement Établissement en démarche globale de DD/EDD, DGER.



Figure 2 – Le diagnostic à l'œuvre (images extraites du film Positionnement de la démarche globale EDD établissement)

Lexique

DNA	Dispositif national d'appui aux établissements d'enseignement et de formation de l'enseignement agricole
EPA	Enseigner à produire autrement
EPA2	Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie
EPLEFPA	Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole
ODD	Objectifs de développement durable
PLEPA	Plan d'action local Enseigner à produire autrement
RNEDD	Réseau national Éducation au développement durable de l'enseignement agricole
SNTEDD	Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable



LE RÉSEAU DES ÉCORESPONSABLES, UN ACTEUR AU CŒUR DU PLAN EPA2

L'objectif des axes 1 et 2 est d'avoir une approche systémique des transitions et de l'agro-écologie, d'affirmer la dimension éducative et pédagogique de ce plan, et de positionner l'apprenant comme acteur/ auteur de ses apprentissages.

Les écoresponsables sont des jeunes volontaires qui, par leur engagement, impulsent une dynamique au sein de leur établissement. En s'investissant dans des projets en analysant des problématiques et en trouvant les solutions adéquates, ils acquièrent de nombreuses compétences transversales ou techniques qui les suivront dans leur vie de professionnel et de citoyen.

Cette dynamique de pairs à pairs est un volet important du plan EPA 2. Si à l'échelon national, l'enseignement agricole peut déjà se réjouir de l'implication de nombreux établissements depuis plusieurs années, une mobilisation plus ancrée dans les régions et les territoires est maintenant souhaitée.

Chaque établissement est ainsi invité à accompagner la mobilisation d'écoresponsables en son sein et à encourager leurs actions, avec l'appui des équipes éducatives et pédagogiques et au besoin en faisant appel au réseau national éducation au développement durable (<https://edd.educagri.fr>).

Deuxième édition de l'appel à projet : « Tous écoresponsables, on parie !? »

Afin d'aider à lancer ou à entretenir les dynamiques dans les établissements, un appel à projet a été co-construit avec le réseau national des écoresponsables : « Tous écoresponsables, on parie !? ». ([plus d'information ici](#))

Il s'agit de proposer une journée ou une demi-journée, co-élaborée et co-animée par les jeunes et les équipes éducatives, en établissement, autour d'une action de développement durable permettant d'aboutir à la réalisation d'un défi, à l'issue duquel une production, sous forme de vidéo ou de fichier numérique, sera établie.

Le projet doit intégrer une dynamique collaborative et coopérative entre les jeunes et les encadrants et mobiliser ou impacter l'ensemble de l'établissement. Il peut conduire à établir des liens inter-établissements (public/ privé, enseignement agricole/éducation nationale), avec le territoire et plus largement, au niveau national grâce à une action pouvant servir, circuler ou se réaliser dans l'ensemble des lycées agricoles.

À travers cet appel à projet, la DGER entend valoriser l'engagement citoyen des apprenants et encourager la parole et l'initiative des apprenants en leur permettant d'être pleinement acteurs à travers l'organisation du concours et en participant au jury.

La reconnaissance et la valorisation de l'engagement grâce à un badge numérique

Les badges numériques attestent d'un engagement, d'une assiduité, de fonctions, de rôles, de contributions et de réalisations. Véritable outil de motivation et de reconnaissance, il permet d'inciter l'engagement des apprenants dans différents domaines.

La DGER, en collaboration du réseau national des écoresponsables, va lancer un Open Badge Ecoresponsable qui permettra aux bénéficiaires de faire reconnaître et de valoriser leurs apprentissages informels et leurs acquis de l'expérience individuelle et/ou collective en matière de développement durable.



EPA2, UNE PRISE EN COMPTE GLOBALE DE L'ÉTABLISSEMENT

EPA2 crée une dynamique qui permet à tous les établissements, quelques soient les formations qu'ils offrent, de participer aux transitions agro-écologiques.

Philippe Pinot, directeur du lycée privé Les Vergers à Dol-de-Bretagne (35) et Patrice Sauvage, directeur adjoint du lycée privé ISSAT (35) du Pays de Redon nous ont expliqué comment ce nouveau plan était intégré dans l'ensemble des pratiques de leurs établissements.

Le lycée ISSAT est un établissement du privé qui ne possède pas d'exploitation agricole et même si les pratiques en agro-écologie étaient enseignées lors des travaux pratiques dans les fermes partenaires, EPA1 ne représentait pas un axe fort des enseignements. « Aujourd'hui, EPA2 permet de mettre en place une véritable transversalité au niveau des différentes filières de formation » explique Patrice Sauvage « nous travaillons plus en équipe et pour le projet d'établissement, nous avons fait un état des lieux dans chaque filière pour voir où nous en étions dans les transitions agro-écologiques. Nous avons vu qu'il était possible de faire des ponts entre les formations, de se comprendre au sein du lycée même avec des cultures différentes et des secteurs de formations différents. En prenant de la hauteur, nous avons vu que cela permettait de s'enrichir mutuellement. » Philippe Pinot complète « EPA est intégré dans les référentiels et dans les pratiques des exploitations. C'est à nous tous de nous en emparer pour jalonner le quotidien de l'établissement et donner des perspectives. La démarche n'est pas facile. Il faut outiller les jeunes, les amener à construire, à capitaliser des démarches et cela quelle que soit la formation : en agriculture, en service à la personne, en paysage, en labo... Il est important que la posture des jeunes en formation évolue. Jusqu'à il y a peu, les jeunes étaient en position d'exécuter ce qu'on leur inculquait. Aujourd'hui, on leur demande de réfléchir et de construire les « recettes » qu'ils vont devoir appliquer pour répondre à tel ou tel problème. »

Un référent EPA2 dans chaque établissement

Pour Philippe Pinot, comme pour Patrice Sauvage, il faut au-delà de l'établissement, fédérer les établissements entre eux pour créer une communauté. C'est ainsi que dans chaque établissement, il y a un référent EPA2. Quatre référents dans la région Bretagne accompagnent les établissements pour une montée en puissance de l'appropriation du plan et de son application. « Un site internet a été créé et chaque établissement l'alimente avec ses projets. Ce partage de pratiques est important et permet une émulation.

Tous les établissements jouent le jeu en s'impliquant fortement. » En ce qui concerne les pratiques agricoles, Philippe Pinot insiste sur le fait que « cette nouvelle approche apporte une véritable noblesse au métier d'agriculteur. C'est un métier qui, pour répondre aux demandes sociétales tout à faits justifiées, est de plus en plus exigeant. L'agriculteur doit être en capacité de se poser des questions pour composer avec la nature et répondre à la problématique : nourrir la planète : oui, mais pas n'importe comment ! ».

Patrice Sauvage de son côté apprécie particulièrement que l'établissement soit pris en compte dans sa globalité. « Notre lycée est au milieu de la ville et pour nous, il est important de pouvoir montrer qu'un lycée agricole « urbain » participe pleinement aux transitions agro-écologiques. Par exemple, nous sommes impliqués dans la gouvernance du PAT (Projet Alimentaire Territoriale) avec l'agglomération de Redon et des professionnels dans un consortium sur l'alimentation durable qui a pour objet la création d'un pôle des transitions alimentaires. Cela nous permet de porter EPA2 dans des structures extérieures et de montrer tout ce que l'on fait. En même temps, cela est extrêmement formateur pour les jeunes puisqu'ils sont aussi acteurs dans ces projets. Dans un autre secteur, la filière paysage travaille avec une association locale « Mémoires fruitières » pour créer un verger de conservation des variétés locales. »

La conclusion est commune : « Une de nos ambitions dans chacun de nos établissements du réseau est de montrer que nous sommes une région qui évolue avec des jeunes pleinement acteurs du changement. »



Proche de Saint-Malo et du Mont-Saint-Michel, **le lycée les Vergers, à Dol de Bretagne accueille 670 élèves et apprentis.**

Il propose des formations de la 4^{ème} au BTS, dans les secteurs des Productions Animales, de la Gestion, du Machinisme, du Commerce et des Services aux Personnes.

Il dispose d'une exploitation pédagogique de 150 ha :

- 120 ha en agriculture raisonnée avec production laitière (720000 l / an). Le lycée a créé son laboratoire de transformation laitière en mars 2020 avec l'objectif de transformer 120000 l de lait. Il produit du lait pasteurisé et yaourts qui sont valorisés au self, dans les écoles du territoire proche et dans les GMS (Super U, Carrefour et Intermarché,
- 30 ha en agriculture bio avec la production de 750 porcs engraisés sur place et des cultures telles que fève-roule, pois, seigle, sarrasin, quinoa,
- 1 atelier de buffles d'Asie (40 animaux à viande)

Le lycée fait la promotion des agricultures auprès des jeunes afin de développer chez eux le sens du discernement et du questionnement.

Les résultats aux examens cette année ont été de 97,8 % de réussite.

<http://www.lyceelesvergers.fr/>

**Le lycée Issat à Redon**

(Ille-et-Vilaine) compte 700 apprenants en formation initiale par voie scolaire, apprentissage et formation continue.

Le lycée participe à l'animation du territoire et a intégré la gouvernance du Plan Alimentaire de Territoire (PAT). A l'invitation de l'Agglomération de Redon, il intégré le consortium sur l'alimentation pour la création d'un pôle sur les transitions alimentaires pour le pays de Redon. Ce projet propose d'imaginer un pôle (expérimentation, formation, développement) faisant le lien entre alimentation, production, santé.

A ce titre, le lien Alimentation Production Santé prend toute sa dimension dans un lycée agricole comme le nôtre proposant des filières de formation allant du champ à l'assiette, de la Production Agricole aux Services aux Personnes, de l'Agroéquipement aux Laboratoires et au Paysage.

<http://www.issat.info/>



ENTRER DANS UNE FORMATION PAR PASSION, DÉCOUVRIR UN AUTRE SECTEUR ET S'Y INVESTIR

Camille Andrez a fait ce chemin et elle ne regrette pas d'avoir croisé l'enseignement agricole. Son côté concret, ses mises en situation dans le quotidien professionnel lui ont permis d'évoluer dans ses choix de formations. Enseigner à produire autrement lui a apporté la dimension terrain qu'elle recherchait et qui lui paraît indispensable pour faire ses futurs choix professionnels.

Camille Andrez, aujourd'hui apprentie ingénieur à l'ISARA (Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes), a découvert le secteur agricole presque par hasard...

« Après un bac littéraire et une année en hypokhâgne, je suis partie vivre ma passion comme groom pour une écurie de haut niveau en Angleterre pendant 4 mois. À mon retour j'ai préparé le BPJEPS « monitrice d'équitation » en alternance. Je me suis rendue compte que si je voulais à terme monter une entreprise dans le milieu équestre, il me fallait des notions de comptabilité, de gestion que je ne possédais pas. Je me suis donc inscrite en BTSA ACSE par apprentissage. Je suis passée du milieu équestre à l'agriculture. J'ai découvert une formation extrêmement intéressante avec des formateurs investis et une approche globale de l'entreprise agricole.

Notre classe a participé au projet Luz'Co (cf encadré) et c'est ainsi que les rencontres, les échanges très riches que j'ai pu avoir avec les professionnels sur le retour d'expériences de ce projet m'ont amené à me diriger vers le secteur agricole. Notre implication dans ce projet, le fait de nous permettre d'analyser les raisons d'un échec pour ensuite dégager des réponses et émettre des propositions a été pour tous un challenge extraordinaire. Nous parlions avec des professionnels, des élus, des enseignants... d'égal à égal, nos réflexions étaient prises en compte. Ce n'était pas une étude de cas comme cela se passe la plupart du temps en formation. Nous étions dans le concret. Cela nous amène à nous projeter dans notre futur métier où nous devons apprendre à analyser des situations, argumenter, gérer des projets en prenant en comptes des contraintes, des contextes différents d'un endroit à l'autre.

Cette expérience m'a donnée envie d'aller plus loin. Je souhaite devenir chargée d'affaires. Je suis depuis 2 ans en formation ingénieur par apprentissage à l'ISARA. Je suis en alternance au Crédit Agricole où je suis chargée d'affaire pour les agriculteurs.

Il n'est pas dit qu'un jour, je n'ouvrirai pas une entreprise équestre, durable en terme économique, environnemental et social. Souvent le milieu du cheval et le milieu agricole sont éloignés. Je pense qu'il est possible de travailler en bonne entente en s'apportant mutuellement nos connaissances pour arriver par exemple à une indépendance alimentaire dans le milieu équestre, développer la notion de filière qui n'existe pas dans ce milieu. Plein de projets qui ont vu le jour lors de mon BTSA. »

Le lycée agricole de Cibeins (01), partie prenante de l'association Luzerne Dombes & Val de Saône (LDS) s'est engagé en 2016 dans le CASDAR Luz'Co (développer des solutions collectives autour des légumineuses). L'objectif de cette association était de créer un collectif entre céréaliers du Val de Saône qui produiraient de la luzerne, et éleveurs de la Dombes qui la consommeraient. Une usine de déshydratation était envisagée sur le domaine du lycée. L'établissement s'était également engagé à produire des séquences pédagogiques sur le sujet.

L'échec de ce projet territorial porté par l'association LDS a été considéré par une enseignante du lycée de Cibeins comme une opportunité pour un projet pédagogique avec des apprentis en BTSA ACSE. La commande qui leur a été passée était, sur un module d'une quarantaine d'heures, d'enquêter les acteurs du projet, de diagnostiquer les raisons de l'échec et d'envisager les conditions et des hypothèses pour un nouveau projet dans une perspective de transition agroécologique.

Retrouvez ce projet pédagogique dans le webdocumentaire « enseigner avec le CASDAR Luz'Co »

<http://luzco.fr/jenseigne/>



Suivez l'actualité de l'enseignement agricole !
Abonnez-vous, likez et partagez !



À SAVOIR

Toutes les informations relatives à la continuité pédagogique et à la réouverture des établissements sont dans le dossier « Coronavirus / Covid-19 » de



informations ministérielles et interministérielles,

- ♦ affiches et guides,
- ♦ foires aux questions,
- ♦ session 2020 des examens,
- ♦ ressources...

[ACTU-DGER](#)



Rochefort Montagne : prix coup de cœur du jury Génie écologique !

Bravo à toute l'équipe pédagogique et aux apprenants du lycée agricole de Rochefort Montagne. Candidate dans la catégorie « *Réhabilitation des services écosystémiques* », l'action « *Amélioration des hydrosystèmes sur l'exploitation* » vient de recevoir le Prix « *Coup de cœur du Jury* » du Grand prix 2020 du génie écologique.

Depuis 2016 en effet, avec la création d'un atelier « puits de carbone et biodiversité » au sein de l'exploitation (mis en œuvre par Sylvie Hausard, grâce à l'attribution d'un [dispositif tiers-temps](#)), la volonté de renforcer les services rendus par la nature a englobé, au-delà des prairies, des haies ou de l'agroforesterie, l'amélioration du fonctionnement de l'hydrosystème présent sur le site. C'est ainsi que les apprenants de toutes les filières de formation (générale, production et nature) se sont impliqués dans le diagnostic, la restauration et le suivi du cours d'eau et du réseau de mares : replantations et protection de la ripisylve par clôture, restauration de la berge par fascinaiges, retalutages et peignes végétaux, construction de passerelle, création de points d'abreuvement sécurisés, zone d'embourbement remplacée par une mare...

Avant même la remise du prix, le 8 octobre lors des 10^{ème} Assises nationales de la biodiversité à Massy, le groupe Agriculture de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a pu visiter, le 17 septembre dernier, guidé par les BTS A2 Gestion et protection de la nature, l'ensemble des réalisations. L'occasion pour ces futurs acteurs de discuter en conditions professionnelles des subtilités de l'Indice Invertébrés MultiMétrique ou encore des techniques de suivi photographique de la petite faune.

Le suivi économique de l'atelier « puits de carbone et biodiversité » est à consolider avec l'arrivée de Mathilde Campedelli ([dispositif cheffe de projet de partenariat](#)), qui travaille sur le pilotage de l'exploitation via son bilan carbone...

[Voir la fiche-action](#)



De la construction de la passerelle...



... à la visite du groupe OFB (point d'abreuvement)

Pour en savoir plus :



Projet EducLocalFOOD

Les partenaires du projet Erasmus+ EducLocalFOOD ont réalisé trois ressources préalables à la production d'une mallette pédagogique pour enseigner les systèmes alimentaires locaux et durables (SALD), à destination des enseignants et formateurs de l'enseignement technique agricole européen.

Les productions, téléchargeables gratuitement sur le site internet EducLocalFOOD, sont :

- une analyse comparative sur les SALD,
- une analyse comparative des pratiques pédagogiques innovantes dans l'enseignement et la formation professionnelle agricole,
- un diagnostic des besoins en outils pédagogiques pour l'enseignement des SALD.

La mallette pédagogique conçue sous la forme de modules sera disponible sur le site en 2021.

Le projet EducLocalFOOD, coordonné par le CEZ-Bergerie nationale (Département Agricultures et Transitions) rassemble cinq partenaires européens.

Concours du Meilleur Apprenti de France

Le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » a été créé en 1985 à l'initiative de Paul LABOURIER, MOF enseignant du Morbihan, dans un premier temps au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis 2001. L'Ecole Saint Ilan de Languoux recevait, en septembre une épreuve départementale.

L'école Saint Ilan de Languoux, dans les Côtes d'Armor a accueilli une épreuve départementale du concours « **Un des Meilleurs Apprentis de France** » le 16 septembre dernier. Initialement prévue en mars 2020, les épreuves ont été reportées en raison du contexte sanitaire défavorable.

Cette épreuve départementale était consacrée au secteur aménagement jardin de l'école Saint Ilan.

Après un tirage au sort des parcelles, les candidats ont choisi leurs végétaux, puis ont travaillé à la réalisation de l'ensemble des éléments constituant l'aménagement : muret, pavage, dallage et enfin plantations et engazonnement.

Tout au long de l'épreuve, les membres du jury ont observé les méthodes de travail utilisées, apprécié les gestes techniques des candidats. Ils ont également évalué leurs connaissances techniques et leur niveau en termes de reconnaissance des végétaux.

En fin de journée, le Président régional du concours a attribué six médailles. Cinq (une médaille d'or et 4 médailles d'argent) ont récompensé les réalisations des apprentis de l'Ecole Saint Ilan. Un apprenti du CFA du Mené de Merdrignac (22) (a obtenu, quant à lui, une médaille de bronze.

Isabelle Meslet, cheffe d'établissement de l'Ecole Saint Ilan se réjouit que « *le réseau CNEAP participe ainsi à la formation des jeunes et à leur réussite. L'engagement des équipes et des jeunes est total, et malgré une année scolaire 2020 si particulière, la motivation est bien là !* ».

Prochaine étape, les épreuves régionales qui auront lieu dans le Finistère. Le lieu et la date restent encore à définir.



Un lycée présent pour son territoire, solidaire et engagé

Au plus fort de la crise sanitaire, au printemps, bien que confinés, les équipes et élèves du **Lycée Saint Roch d'Estaires** (59), un lycée Services du CNEAP dans les Hauts de France, ont produit une belle illustration des fondements de cette filière : être présent pour les autres.

Le Lycée, en lien constant avec les EPHAD, l'ADMR, l'ADAR, les EHPAD, les écoles, les crèches partenaires de l'établissement et structures dans lesquelles les jeunes réalisent, une partie de leur stage en cours de formation, a souhaité soutenir ses partenaires en confectionnant des masques.

C'est alors, toute une chaîne d'organisation logistique et humaine qui s'est mise en place avec un objectif principal : fournir des masques aux partenaires du lycée et maintenir cette dynamique partenariale si importante pour l'établissement.

Le **Lycée Saint Roch** a donc acheté le matériel nécessaire : tissu, fil, élastiques, a transmis un tutoriel aux personnels et élèves volontaires et grâce à une livraison parfaitement orchestrée du matériel à chacun, a pu produire près de 500 masques à l'effigie du lycée en un mois.

Cette action a fait l'objet d'un article dans la Voix du Nord qui a retenu toute l'attention de Mme Jennifer de Temmerman, députée de la quinzième circonscription du Nord. Très sensible à cette action, elle a tenu à saluer l'engagement du lycée, de ses équipes et élèves en leur remettant la **médaille de l'Assemblée Nationale** à l'occasion d'une cérémonie organisée à Nieppe le 18 septembre dernier.

Madame la députée reste désormais en contact avec le lycée et espère organiser prochainement une visite des élèves au Sénat, ce dont les équipes se réjouissent.



À NOTER

**Migration Mél,
plus que quelques jours !**

Les 17 et 18 octobre 2020, l'Enseignement agricole technique basculera de l'application de messagerie FIRSTCLASS vers la suite collaborative Mél portée par le Ministère de la transition écologique (MTE).

La migration interviendra après des longs travaux de préparation avec les acteurs du Service de la modernisation du Secrétariat général, de la DGER, d'AGROSUP Dijon, des DRAAF et du MTE.

Tout au long de ce weekend, quatre régions (Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche Comté, Bretagne et Grand Est) seront mobilisées pour tester et vérifier le bon déroulement des opérations de migration via le réseau des DRTIC et avec la participation des professeurs TIM et des TFR IBA.

Au-delà du domaine Educagri.fr conservé, la messagerie Mél permettra de pouvoir s'appuyer sur une solution collaborative performante, disponible, résiliente et partagée.

Le 16 octobre, l'arrêt du serveur FIRSTCLASS à 18 heures marquera le début des opérations de migration visible pour les utilisateurs.

Les messages reçus entre le 17 et le 18 octobre seront stockés et restitués à l'ouverture des nouvelles boîtes de messagerie.

L'ouverture officielle aux utilisateurs des nouvelles boîtes Mél sera effective le 19 octobre à 9h.

Parallèlement, la messagerie et les conférences FirstClass seront accessibles uniquement en lecture le 19 octobre à 9h pour permettre la consultation des données de FirstClass (mails et pièces jointes, agenda, contacts, listes de diffusion) antérieures à cette date.

L'appropriation à ces nouveaux dispositifs fera l'objet d'un accompagnement renforcé par des supports d'autoformation disponibles et une FAQ sur la plateforme Acoustice de l'enseignement agricole développée par les DRTIC.

En appui au déploiement et à la prise en main de la solution, une assistance de proximité sera mise en place et sera assurée par les TFR/TIM en premier niveau et les DRTIC.

En ce qui concerne le remplacement des conférences, une solution portée par la Direction interministérielle du numérique (DINUM) sera mise en place dans un délai court après la migration de la messagerie.

« À DÉCOUVRIR »

**Le Potager du Roi à Versailles,
un éco-campus pour penser le XXI^e siècle**

Conçu pour fournir la table de Louis XIV en fruits et légumes, le Potager du Roi à Versailles est depuis ses débuts un lieu d'expérimentation et de diffusion des connaissances. Vincent Piveteau, directeur de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, évoque l'histoire et l'avenir du site.

Lire l'article :

**#FranceRelance : le volet « Transition agricole, alimentation et forêt »**

Le Premier ministre a présenté le jeudi 3 septembre le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. 100 milliards d'euros sont consacrés à ce plan de relance, dont 1,2 milliard pour le volet agricole.

Découvrir le dossier :



La Cité de la gastronomie Paris-Rungis passe à table à la Villette Pour fêter les 10 ans de l'inscription de « Repas gastronomique des Français » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO et avant son ouverture, la Cité de la gastronomie Paris-Rungis passe à table... à la Villette !

Venez découvrir la table dans tous ses états grâce à des contenus ludiques et pédagogiques concoctés par des scientifiques, des chefs cuisiniers et des artistes.

L'art de la table et du « bien manger », les bonnes manières et les subtilités de la dégustation n'auront plus de secret pour vous.

En savoir plus :



« ARRIVÉES À LA DGER »



Sophie BARDOU, stagiaire (PCOM).

Claude BERTHAUD, chargé de mission budgétaire (BMOPE-SEDC).

Joëlle CLOUCHOUX, adjointe à la cheffe de bureau (BDT-SDPOFE).

Marie-Françoise CREPEL, chargée de mission santé et sécurité au travail (BAEVS-SDPOFE).

Paul DAVANNE, stagiaire (direction)

Denis DEBAT, responsable de la cellule d'appui au pilotage (CAP).

Sylvie DELORME, assistante de la sous-directrice des politiques de formation et d'éducation (SDPOFE).

Valérie HALLE, chargée d'études au bureau des examens (BEX-SDPOFE)

Brigitte KOVACS, chargée de mission Programme des instituts techniques agricoles (SESRI)

Sofia MLALA, chargée de mission bioéconomie au bureau de la recherche et de l'innovation (BRI-SDRICI).

Aurélien NEMETZ, chargée de mission formations réglementées (BAFPC-SDPOFE).

Rémi PROUST, chef du bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation (BDAPI-SDRICI)

Karla QUIBON, assistante (direction).

André QUILLEVERE, assesseur du doyen domaine établissements et missions (IEA).

Philippe RENARD, chef du bureau des relations européennes et de la coopération internationale (BRECI-SDRICI).

Jean-Olivier SERRA, chargé de mission référent juridique (SDPOFE)

Marie-Florence SOUCI, chargée de mission au bureau des formations de l'enseignement supérieur (SDES).

Sophie VAZQUEZ, chargée de mission au bureau des examens (BEX-SDPOFE).

Micheline WARDE, chargée de mission ressources humaines (BEC-SDES).

« DÉPARTS DE LA DGER »



Jean-Luc TRONCO, Cour des comptes.

Christophe CARON, LEGTA Tours Fondettes.

Virginie HOSSEN, DGAL.

Emmanuelle MARTY, DGAL.

